



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 12 juillet 2017 à 18h00**  
**A Savoie Hexapôle - MERY**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
BOURDEAU  
LE BOURGET DU LAC  
BRISON SAINT INNOCENT  
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT  
CHINDRIEUX  
CONJUX  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
MERY  
LE MONTCEL  
MOTZ  
ONTEX  
PUGNY-CHATENOD  
RUFFIEUX  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SERRIERES EN CHAUTAGNE  
TRESSERVE  
TREVIGNIN  
VIONS  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Dominique DORD  
Renaud BERETTI  
Michel FRUGIER  
Corinne CASANOVA  
Blandine BELLANCA  
Jean-Marc DRIVET  
Marie-Pierre FRANCOIS  
Jean-Claude CROZE  
Nicole FALCETTA  
Marie-Claire BARBIER  
Claude SAVIGNAC  
Bernard MARIN  
Claude GIROUD  
Eudes BOUVIER  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Olivier BERTHET  
Jacques CURTILLET  
Jean-Guy MASSONNAT  
Olivier ROGNARD  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Denise DE MARCH  
Jean-Claude LOISEAU  
Gérard GONTHIER  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Nicolas JACQUIER

**Absents excusés :**

DRUMETTAZ-CLARAFOND

Nicolas JACQUIER

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE  
Christophe DERIPPE  
Jean-François BRAISSAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Françoise GRAVIER  
Martine REVOL  
Christian BERGER  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

ENTRELACS  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
Directeur Général des Services  
Directeur général adjoint  
Directeur des services à la population  
Directeur Pôle Eau  
Directrice du pôle ressources  
Directrice de cabinet  
Responsable Maîtrise d'ouvrage  
Responsable juridique/assemblées



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 juillet 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 245 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 26 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (27 présents et 28 votants).

**DÉLIBÉRATION**

N° : 7 Année : 2017

Exécutoire le : 18 JUIL. 2017

Affichée le : 18 JUIL. 2017

Visée le : 18 JUIL. 2017

**MARCHES PUBLICS****Marché n°2014-13 :****Fourniture et implantation de colonnes semi enterrées pour la collecte des ordures ménagères, du verre et des déchets de collecte sélective****Lot 2 : Voirie et Terrassement  
Avenant n°1**

Par marché de fournitures en date du 21 juillet 2014, la CALB a confié à l'entreprise EIFFAGE, 2 rue Centrale 73 420 VOGLANS, les travaux de terrassement et finitions relatifs à la mise en place des conteneurs semi enterrés. Il s'agit d'un marché à bons de commande de 2 ans renouvelable une fois. Le marché est à bons de commande sans minimum et sans maximum.

Afin de permettre le paiement des commandes par acompte lors de la réalisation de ce marché à bons de commande, une modification doit être apportée à l'article 8 du CCAP « Prix et mode d'évaluation des ouvrages – variation dans les prix – règlement des comptes ».

Il convient de remplacer l'article 8 - C du CCAP : « Les sommes dues seront réglées dans les conditions fixées aux articles 13.1 et 13.2 du CCAG Travaux » par l'article 8 - C suivant : « Les sommes dues au titre des bons de commande pourront faire l'objet d'un paiement par acomptes ».

Cette modification du CCAP n'entraîne aucune modification des prix du bordereau des prix unitaires.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- APPROUVE l'avenant 1 au marché n°2014-13,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2014-13 avec l'entreprise concernée.

Aix-les-Bains, le 12 juillet 2017

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 27
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

**Communauté d'Agglomération  
du Lac du Bourget**

**Fourniture et Implantation de colonnes semi  
enterrées pour la collecte des ordures ménagères,  
du verre et des déchets de collecte sélective**

**MARCHE 14/13**

**Lot n° 2  
Avenant n° 1 sans incidence financière  
Au marché de fournitures en date du 21/07/2014**

## Article 1 Titulaire du marché :

Par marché de fournitures en date du 21/07/2014, la CALB a confié à l'entreprise EIFFAGE, 2 rue Centrale 73 420 VOGLANS, les travaux de terrassement et finitions relatifs à la mise en place des conteneurs semi enterrés.

Il s'agit d'un marché à bons de commande de 2 ans renouvelable 1 fois.  
Le marché est à bons de commande sans minimum et sans maximum.

## Article 2 Objet du marché

Les stipulations de ce marché concernent : l'achat, la livraison, le grutage, le terrassement et aménagement de voirie pour l'implantation de colonnes semi enterrées.

Il est décomposé en 3 lots :

- Lot 1 : La fourniture la livraison et mise en place de conteneurs semi enterrés
- **Lot 2 : Tous les travaux de terrassement et finitions compris associés à la mise en œuvre de ces matériels.**
- Lot 3 : levage et manutention des matériels

## Article 3 Objet de l'avenant

### Paielement par acomptes

Lors de la réalisation de cet accord cadre à bons de commande, une modification doit être apportée à l'article 8 du CCAP « modalités de paiement ».

Il convient de remplacer l'article 8 du présent CCAP suivant :

« Chaque facture devra faire état des bons de commande dont les prestations correspondantes composent la facture »

Par l'article 8 suivant :

« Les bons de commande pourront faire l'objet d'un paiement par acomptes ».

## ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À \_\_\_\_\_, le

Pour la société EIFFAGE  
Christian PARAVANI

À \_\_\_\_\_, le

Pour GRAND LAC  
Jean Guy MASSONNAT  
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Marché n.2014-13 - Fourniture et implantation de colonnes semi-enterrées pour la collecte des ordures ménagères, du verre et des déchets de collecte sélective - Lot n.2 : voirie et terrassement - Avenant n.1

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/07/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/07/2017

---

**Numéro de l'acte :** d1955 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20170712-d1955-DE

---

**Date de décision :** 12/07/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires